

Genève, le 12 mai 2022

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse de la Cour des comptes (2 pages)

Présentation du rapport annuel d'activité 2021

La Cour des comptes innove en présentant un rapport d'activité qui coïncide avec l'année civile. Les sollicitations dont elle fait l'objet continuent de progresser, et sa performance est satisfaisante, malgré une année 2021 encore bouleversée par la crise sanitaire. Moins connue du grand public, son activité de révision des comptes annuels de l'État de Genève est indispensable. Enfin, elle a également à cœur de partager ses compétences et les enseignements tirés de ses analyses en intervenant dans de nombreux cours et séminaires et en publiant des articles. Le rapport annuel d'activité de la Cour des comptes est librement disponible sous <http://www.cdc-ge.ch/fr/Publications/Rapports-annuels.html>.

Nouvelle périodicité du rapport d'activité

La Cour des comptes a décidé de modifier la périodicité de son rapport d'activité qui correspond désormais à l'année civile. Cette phase de transition entraîne le report à 2023 du suivi des recommandations habituellement détaillé dans le tome 2 du rapport d'activité.

Des sollicitations en constante progression

Les sollicitations de la Cour continuent de progresser et se sont élevées à 207 en 2021 (178 en 2020).

Une performance satisfaisante

En traitant 204 dossiers, la Cour est parvenue à contenir le stock d'objets pendants devant elle et à répondre aux personnes qui la sollicitent dans des délais raisonnables. Elle veille à planifier ses travaux de sorte à maintenir un équilibre approprié entre les sujets ciblés sur une thématique restreinte et ceux portant sur une politique publique de portée beaucoup plus générale. Cela lui permet de s'intéresser à des thématiques extrêmement variées telles que, par exemple, des aménagements routiers en Ville de Genève, une procédure d'appel d'offres sur le marché de la thermie, le processus de recrutement du directeur général de la Fondation de l'orchestre de la Suisse romande ou la gestion financière de la commune de Chêne-Bougeries. Elle analyse également des problématiques actuelles présentant des enjeux majeurs pour notre société comme la transition énergétique appliquée aux bâtiments de l'État de Genève et l'intégration des étrangers.

Importance d'une révision externe de qualité

L'unité prestation révision de la Cour des comptes a produit deux rapports de révision portant sur les comptes annuels 2021 de l'État de Genève (comptes individuels et comptes consolidés) avec des opinions sans réserve. L'approbation des comptes a toutefois été recommandée avec un paragraphe d'observations rendant le lecteur attentif à la particularité du traitement comptable de l'instrument de politique budgétaire qu'est la réserve budgétaire. Ces rapports sont un outil indispensable pour les députés du Grand Conseil chargés d'approuver les comptes.

Ils permettent également aux citoyennes et citoyens de se forger une opinion sur la façon dont l'État de Genève gère et utilise l'argent qu'il reçoit.

Une équipe dynamique et motivée

Au 31 décembre 2021, la Cour des comptes était composée de six magistrates et magistrats et de 21 collaboratrices et collaborateurs disposant d'une intéressante variété de compétences professionnelles et humaines. Il lui tient à cœur de valoriser et de partager ce précieux savoir-faire en intervenant dans des cours et séminaires, ce qu'elle a fait à 19 reprises durant l'année écoulée, et en publiant des articles dans des revues spécialisées. Elle a également mené une réflexion interne d'analyse des besoins qui l'a conduite à étoffer son organigramme d'un centre de compétence et à privilégier la diversité des profils lors de nouveaux engagements, tels que celui d'une économiste spécialisée dans le traitement des données.

Bien que l'année 2021 ait été encore fortement marquée par les effets de la crise sanitaire, le bilan d'activité de la Cour est positif, et ce grâce au professionnalisme et à l'intérêt public marqué des personnes qui la composent.

Contact pour toute information complémentaire :

Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes

Courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch